

Le journal du cycliste urbain

n°114 Printemps 2012

Sommaire

- p. 2 : Edito du Président
- p. 3 & 4 : Actu : Résultats enquête bordures
- p. 5 : Le grand retour des balades nocturnes !
- p. 6 : Foire aux vélos à Launaguet
- p. 7 : Actu: Point sur l'éclairage des pistes cyclables
- p. 8 & 9 : Accidentologie : Le vélo est-ce dangereux ?
- p. 10 à 13 : Revue de presse
- p. 14 : Balade du dimanche: 13 mai, Montbrun
- p. 15 : AYAV 2012
- p. 16 : Actu : Halte aux chicanes !
- P. 17 : Balade du dimanche du 21 avril : Le Muretain et ses alentours
- p. 18 : Voies vertes - Randonnée militante du 6 au 13 juillet
- p. 19 : Balade n°68 - La Véloroute Castres-Lavaur
- p. 20 : Agenda

Et si l'on faisait un REV ?

Après quelques jours de grand froid, le printemps est (presque) de retour. C'est une saison spéciale, le nombre de cyclistes augmente d'un coup, les parkings à vélo se garnissent et il fait bon sillonner les rues de notre belle ville. Bien sûr, cette dernière affirmation n'est pas celle des automobilistes qui persistent à utiliser leur voiture au centre-ville. Les travaux du tramway les feront certainement réfléchir à l'intérêt qu'ils ont de s'agglutiner dans les bouchons, sans parler du coût du carburant ! De même, la requalification du centre avec le projet « Busquets » est une nouvelle chance pour dissuader les voitures autour du Capitole, dont le parking est officiellement annoncé comme réservé aux résidents et aux vélos, certes à long terme, mais c'est une demande récurrente de l'association Vélo.

Ce début d'année a également été marqué par l'officialisation d'un « plan national vélo ». Il est peu ambitieux, on en conviendra, mais il marque un pas. On parle désormais du vélo à l'échelle du pays. Parmi les mesures, la concrétisation du tourne à droite autorisé aux cyclistes au feu rouge. Toulouse appliquera cette nouvelle évolution, qui va dans le sens du « code de la rue », dès le printemps sur une centaine de carrefours. Sur le plan des bonnes nouvelles, vous pourrez également embarquer votre vélo dans le tram aux heures creuses dans les semaines qui viennent.

D'une manière générale, nous portons nos efforts sur la qualité des aménagements, leur efficacité. L'objectif est bien de rendre le vélo attractif et concurrentiel à la voiture. Pour cela, nous travaillons sur un « réseau express vélo » (REV), autrement et basiquement dit, les « autoroutes cyclables ». Celui-ci doit permettre de se déplacer sur de bonnes distances, en pénétrant vers la ville ou entre les pôles (de vie, de travail, de commerce...) de manière sûre, continue, confortable, lisible et rapide. Dans cet esprit, trois sujets font l'actualité : la hauteur des bordures pour accéder aux pistes, l'éclairage des axes fréquentés et les chicanes ou barrières (action le 25 avril) qui barrent les pistes cyclables.



Mais le printemps c'est aussi la balade et la découverte ; ça tombe bien, c'est aussi la reprise des balades nocturnes et du dimanche ! Alors régalez-vous !

Sébastien Bosvieux
Président de l'Association Vélo

Après une hibernation méritée, pour fêter la saison 2012, les Balades Nocturnes de la cité rose, communément appelées BN, revêtent pour l'occasion leurs habits de lumière. Laissons place à notre imagination le vendredi 30 mars à 20h30 : sortons masqués, décorés, colorés, décalés, emballés, recyclés ! Vous l'aurez compris le thème de la BN du mois de mars sera celui du carnaval. Le **carnav'élo** démarrera à 20h30 précises de la place Saint-Sernin, en face de la rue du Taur. Une balade de 14 km qui nous fera découvrir l'ouest toulousain, Bourassol, Casselardit, le Toec. Faisons la fête aux jardins du Barry, laissons nous bercer par Richard Wagner, coulons lentement au fil de la rue des Fontaines.



Ce rendez-vous est animé par l'association vélo Toulouse. Les BN ont lieu tous les derniers vendredis du mois. C'est l'occasion de découvrir les secrets de Toulouse, les anciens quartiers, ceux en devenir. Ce sera aussi cette année l'occasion de partir à la rencontre des gens ou des projets qui animent nos quartiers. On vous réserve beaucoup de surprises, mais chut... Place aux mystères de la nuit, roulons masqués !

Les prochaines dates 2012:

30 Mars ; 25 mai ; 29 juin ; 27 juillet ; 31 août ;
28 septembre et 26 octobre. !

Contacts :

baladevelo@yahoo.fr

Sébastien : 06 72 01 06 67

Elisa : 06 61 04 83 37

L'équipe des BN au complet

Venez découvrir les actualités des BN_Toulouse sur
notre nouveau blog :

<http://bntoulouse.wordpress.com>



Résultats de l'enquête menée auprès des adhérents sur les bordures à abaisser en priorité

Vous le savez bien, le réseau cyclable du Grand Toulouse est très hétéroclite, et l'on alterne souvent entre des bandes cyclables sur la chaussée, et des pistes sur les trottoirs. Et justement, ces pistes sur trottoir ne le restent jamais très longtemps et en général, à chaque croisée, crac ! Une bordure à descendre et une autre à monter, qui vient taper dans les roues et qui finit par les voiler.

A l'automne dernier, nous vous avons sollicités en lançant une grande campagne de recensement des bordures à abaisser en priorité sur les aménagements existants. Un total de 101 sites dont les bordures doivent être abaissées a ainsi été recensé sur le Grand Toulouse, soit 69 à Toulouse (dont 18 dans l'hyper-centre), 13 à Blagnac, 6 à Tournefeuille et 3 à Colomiers.

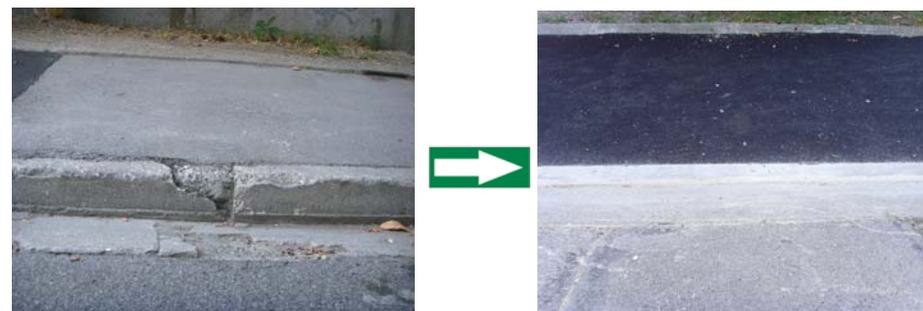
Les 5 axes sur lesquels nous demandons que les bordures soient abaissées en priorité sont :

1. Le canal du midi, à pratiquement toutes ses traversées obligatoires, jusqu'aux ponts jumeaux et la liaison avec la digue Garonne
2. L'impasse Roquemaurel, qui, avec ses 6 centimètres de haut, est la bordure la plus désagréable de Toulouse
3. La piste rive Gauche de la Garonne, entre le pont de croix de pierre et la rue de l'oasis, via la rue de la digue
4. La nouvelle piste de la LMSE, qui a de nombreux défauts que l'on pardonne d'autant moins facilement qu'elle est neuve !
5. L'avenue Jean Chaubet et sa piste sur trottoir, dans sa partie proche de la rocade. La piste qui longe le périphérique et croise cette avenue a également des bordures trop hautes.

Enfin, la contre-allée avenue Etienne Billières concentre de nombreuses critiques sur ses bordures. La contre-allée étant une mauvaise solution, nous demandons la réalisation rapide de couloirs de bus comme la CUGT le prévoit depuis de nombreuses années.

Nous avons demandé qu'un plan d'action soit rapidement mis en place pour mettre à niveau zéro ces cinq sites. Nous avons également demandé qu'un plan d'action à moyen terme soit mis en place pour abaisser l'ensemble des 101 sites.

Le lancement de cette enquête et sa conclusion ont été largement médiatisés avec une bonne couverture par les médias locaux (Métro, 20 minutes, la dépêche, France 3, Télé Toulouse, France Bleue Toulouse), contribuant à appuyer nos demandes. Celles-ci ont trouvé un écho favorable auprès du Grand Toulouse, qui a décidé d'intégrer les cinq sites prioritaires dans sa programmation cyclable 2012. Les autres sites recensés devraient quand à eux être abaissés au cours des prochaines années.



Des bordures à niveau zéro plutôt que des marches, c'est bien plus agréable pour les vélos !

Florian Jutisz

voir aussi l'article dans la Dépêche:
<http://www.ladepeche.fr/article/2012/02/15/1285091-velo-en-finir-avec-les-pistes-qui-cassent-les-roues.html>

- L'antenne locale de LAUNAGUET organise pour la 11ème année consécutive sa Foire aux Vélos, un événement incontournable pour les habitants du Nord de l'agglomération toulousaine.

- Les organisateurs espèrent cette année encore battre le record de vélos exposés et vendus dans la journée. Des vélos d'occasion à petit prix, de toute forme (VTT, VTC, ville, course, etc.), pour tous (enfants, adultes, homme et femme) seront proposés à cette foire qui complète le vide grenier des écoles de LAUNAGUET qui aura lieu le même jour :

Dimanche 13 mai 2012

Allée des Sablettes, derrière le laboratoire départemental de l'eau, chemin Boudou.



- Dépôt des vélos à partir de 8 heures, vente à partir de 9h00 jusqu'à 18h00. Seuls les vélos complets et en état sont acceptés.

- 10% de la vente sera reversé aux écoles de LAUNAGUET lors de cette manifestation.

- Dépôt gratuit. Possibilité d'essayer les vélos sur le parc fermé. Une idée de sortie pour ce week-end. Alors si les vélos de vos enfants sont trop petits, proposez les à la vente, et repartez avec une nouvelle monture à petit prix.

Contact : Bernard Cély au 06 25 60 57 84
Information sur le site : Association vélo => antenne Launaguet

Le réseau des pistes cyclables est en plein développement sur l'agglomération toulousaine, ce qui est une bonne nouvelle pour tous les cyclistes. Malheureusement, celles-ci sont rarement éclairées, même lorsqu'elles traversent des zones sombres à l'écart de toute circulation automobile. En particulier, la piste du canal du midi au sud du pont des demoiselles et la piste de la digue Garonne entre le pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac sont empruntées quotidiennement par des milliers de cyclistes et sont dans l'obscurité totale.

Bien que le Grand Toulouse soit en train de déployer un plan vélo avec un budget conséquent (11 M€/an sur 10 ans), l'éclairage des pistes cyclables est traité séparément par le service éclairage, qui dispose de son propre budget et pour lequel l'éclairage des pistes n'est pas une priorité. Une expérimentation de l'éclairage de la digue Garonne par plots disposés au sol devait être programmée pour l'automne 2011, mais celle-ci ne répond pas de toutes façons aux besoins des cyclistes.

L'Association Vélo demande que **la piste du canal du midi au sud du pont des demoiselles et la piste de la digue Garonne entre le pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac** soient éclairées par un éclairage performant permettant de voir le revêtement et d'éviter les obstacles. L'Association Vélo demande également que toutes les nouvelles pistes réalisées soient éclairées et que l'éclairage des pistes existantes soit programmé et financé par le plan vélo.

Nous nous sommes ainsi rassemblés le **jeudi 12 janvier 2012** pour appuyer ces demandes en parcourant la digue Garonne. Une trentaine de cyclistes étaient présents malgré le froid et l'action a eu une bonne couverture médiatique, avec des articles dans la dépêche, 20 minutes, Toulouse infos, et un beau reportage sur France 3 Toulouse.

Ce rassemblement a eu un impact positif, car l'expérimentation d'éclairage par plot solaire, prévue pour l'automne précédent, a été mise en place dès la semaine suivante. Le résultat de cette expérimentation est malheureusement mitigé, car, comme nous le craignons, les plots ne font que baliser la piste sans l'éclairer. De plus, leur disposition réduit la largeur de la piste et l'éclairage a un effet éblouissant pour les cyclistes qui voient encore moins les obstacles.

Le 13 mars 2012, nous avons fait le bilan avec le service éclairage sur cette expérimentation. Ils ont conclu également que cette expérimentation était un échec. Les plots restants (un certain nombre ont été volontairement enlevés, une autre partie volés) seront prochainement retirés et un nouvel éclairage expérimental va être mis en place d'ici trois mois. Celui-ci sera composé de mâts solaires d'une hauteur de 4 mètres, éclairant le sol à l'aide de spots, et munis d'un dispositif de détection. L'éclairage se mettra en route lors du passage d'un piéton ou d'un cycliste, de la tombée du jour jusqu'à minuit, puis sera désactivé jusqu'à 5 heures pour économiser la batterie. La détection de présence sera ensuite à nouveau activée jusqu'au lever du jour.

Ces mâts seront disposés avec un écartement variant de 40 à 80 mètres afin de tester l'éclairage produit et de déterminer l'écartement optimal. Nous avons convenu de nous revoir au cours de l'automne afin de faire un nouveau bilan de cette expérimentation.

Florian Jutisz

Accidentologie

Le vélo, est-ce dangereux ?

Rouler à vélo en toute sécurité est la principale priorité de l'association Vélo. Cet argument est d'ailleurs un des premiers évoqués quand on questionne les gens sur les raisons de leur non pratique du vélo en ville.

Toutefois il convient de mesurer cet argument. En effet, il est intéressant d'examiner les chiffres et d'essayer de faire la part des choses entre préjugé non justifié et risque réel d'accident grave à vélo.

L'accidentologie du Grand Toulouse et de la région Midi-Pyrénées entre 2006 et 2010 donne des indications intéressantes ! La faiblesse de certains chiffres pousse toutefois à les relativiser.

Tout d'abord, on notera que la pratique de loisir et sportive concentre près de 80% des tués sur la région. Sur le plan de la gravité des accidents, il est plus risqué de faire du vélo à la campagne qu'en milieu urbain.

Plus localement, sur l'agglomération toulousaine (hors voies rapides), en comparaison de tous les modes de déplacement, le vélo apparaît comme l'un des moins risqués en terme de gravité des accidents. Ce sont les piétons qui payent un très lourd tribut.

	Piétons	Vélos	2 Roues motorisées	Véhicules légers
Implication/total des accidents	17,30%	10,90%	46,90%	86,60%
Tués/ l'ensemble des tués	23,00%	7,80%	38,20%	25,50%
Tués/nombre d'accidents	3,00%	1,60%	1,80%	0,60%

D'une manière générale, plus il y a de cyclistes, moins il y a relativement d'accidents et moins ils sont graves. D'ailleurs, les accidents impliquant un vélo ont diminué de 43% entre 2006 et 2010 alors même que la pratique a augmenté sensiblement dans le même temps.

Il est également intéressant de noter que c'est à Tournefeuille que la part des vélos impliqués est la plus importante (dans 22% des accidents). Si la pratique du vélo y est bien développée, cela tend aussi à montrer que la piste cyclable séparée du trafic (répandue là-bas) n'est pas systématiquement l'aménagement idéal, elle peut se révéler accidentogène dans les intersections.



A l'approche d'un carrefour, l'aménagement devrait être soigné

Quand il est accidenté, le cycliste est entré en collision avec une voiture dans 73,4% des cas, avec un 2 roues motorisées pour 8,8% et un piéton pour 7,2%. Le danger vient donc nettement de la cohabitation avec les automobiles.

Examinons maintenant les causes d'accidents impliquant un vélo :

- Dans 24% des cas, il y a un **non-respect de priorité**. La voiture est responsable à 70%
- 15% lors d'un **changement de file ou en collision frontale** ou en chaîne. 86% surviennent hors aménagement cyclable.
- 10% pour **non-respect de la priorité du cycliste pour tourner à droite ou à gauche**. La voiture est évidemment responsable dans 100% des cas.
- 9% pour **ouverture de portière**
- 8% pour **non-respect d'un feu tricolore**. Le cycliste est responsable dans 80% des cas
- 2% en **double-sens sur bande cyclable** mais 0 accident corporel **en double-sens cyclable en zone 30**

On notera également que :

- 1% seulement des accidents impliquait un **Vélôtoulouse**
- Les cyclistes sont majoritairement responsables dans les 7,2% **d'accidents avec un piéton**. En revanche, la responsabilité est partagée dans les espaces... partagés (aires piétonnes, zones de rencontre) où il n'y a que 1% des accidents vélo.
- Les **2 roues motorisées** sont majoritairement responsables dans les accidents les impliquant avec un vélo.
- Pas d'accidents graves provoqués par **l'angle mort** (contrairement aux autres grandes villes).

Parmi les principales leçons de ces chiffres, on pourra retenir que l'enjeu principal réside dans la **réduction des différences de vitesse** et donc la réduction de la vitesse des voitures et 2 roues motorisées. L'extension des zones 30, de rencontre et aires piétonnes est une solution efficace. L'accidentologie baisse d'ailleurs de près de 40% sur les rues passées en zone 30. Cela amène aussi à focaliser sur le périurbain et les principaux axes de liaisons (les grandes pénétrantes vers Toulouse sont particulièrement touchées) en y construisant des itinéraires sécurisés et continus. L'effort est également à porter sur les intersections, souvent oubliées des aménageurs.

Côté points positifs, le double-sens cyclable en centre-ville s'avère également être un dispositif sûr, malgré une appréhension chez certains automobilistes et cyclistes.



une piste sécurisée ne devrait pas s'interrompre

Ces quelques chiffres permettent de relativiser la dangerosité du vélo dans les faits. Si la mise en place d'aménagements en quantité et en qualité est un moyen primordial pour sécuriser la pratique du vélo, il s'agit aussi de tempérer ce préjugé que l'on colle systématiquement au vélo, parfois par ignorance et par appréhension. Et puis, il ne faut pas dire « je prendrai mon vélo quand la ville sera plus sûre » mais plutôt « quand je prendrai mon vélo, la ville sera plus sûre ».

Sébastien Bosvieux

circulation

Vélo : en finir avec les pistes qui cassent les roues

l'essentiel

L'association Vélo a recensé 101 sites sur le réseau cyclable du Grand Toulouse comportant des bordures ou trottoirs trop hauts, inconfortables et parfois dangereux.

Circuler à vélo à Toulouse relève parfois du parcours du combattant, voire du cross. Le réseau cyclable du Grand Toulouse est très hétéroclite, on alterne entre bandes cyclables sur la chaussée, couloirs de bus ouverts aux vélos et pistes sur trottoirs.

« Et justement, ces pistes sur trottoir ne le restent jamais très longtemps et, à chaque croisée, crac ! Une bordure à descendre et une autre à monter, qui vient taper dans les roues et qui finit par les voiler », proteste Florian Jutisz. Le vice-président de l'association Vélo circule à l'année à vélo, qu'il vente, neige ou sous la canicule : « Je fais 4 000 km à bicyclette par an avec mon vélo de ville et, même si je fais attention aux bordures, je casse un rayon tous les six mois ».

L'association Vélo, dont le but est de développer et améliorer la pratique du vélo en agglomération, a recensé, à l'automne dernier, auprès de ses 1 050 adhérents, les bordures à abaisser en priorité sur les aménagements existants, relevant un total de 101 sites sur le Grand Toulouse, dont les deux tiers soit 69 à Toulouse (18 dans l'hypercentre), 13 à Blagnac, 6 à Tournefeuille et 3 à Colomiers.

L'association demande que cinq



Des bordures gênantes, comme ici sur la piste rive gauche de la Garonne. / Photo DDM-Didier Pouydebat

axes soient aménagés en priorité avec bordures abaissées, les fameux « bateaux zéro » qu'on peut voir notamment sur la piste du pont du Stadium (pont Pierre de Coubertin).

Ces cinq axes prioritaires sont le canal du Midi, jusqu'aux Ponts Jumeaux et la liaison avec la digue Garonne; l'impasse Roquemaurel, qui, avec ses 6 centimètres de haut, est la bordure la plus désagréable de Toulouse; la piste rive gauche de la Garonne, entre le pont de Croix de Pierre et la rue de l'Oasis, via la rue de la Digue; la nouvelle piste de la LMSE, neuve mais truffée de défauts et l'avenue

Un plan d'urgence pour cinq axes majeurs.

Jean Chaubet et sa piste sur trottoir, dans sa partie proche de la rocade. La piste qui longe la rocade et croise cette avenue a aussi des bordures trop hautes. Enfin, la contre-allée avenue Étienne Billières concentre de nombreuses critiques. L'association Vélo demande des couloirs de bus (cyclables) prévues par le Grand Toulouse depuis des années.

« Nous réclamons un plan d'action rapide pour les cinq sites et à moyen terme pour l'ensemble des 101 sites répertoriés », explique Florian Jutisz, qui a bon espoir : « La communauté urbaine devrait trouver l'argent sur les 40 M€ prévus pour le plan Vélo ».

Philippe Emery

DÉPLACEMENTS La Ville fait des efforts pour faciliter la circulation des cyclistes toulousains

LE FEU PASSE AU VERT POUR LES VÉLOS

MAYLIS JEAN-PRÉAU

Dans le cadre du plan national vélo, les cyclistes toulousains sont désormais autorisés à tourner à droite quand le feu est rouge, tout en laissant la priorité aux piétons. Il ne reste plus qu'à attendre l'installation, dans quelques mois, de panneaux de signalisation sur les carrefours concernés. Un dispositif nécessaire pour indiquer aux cyclistes ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. « Nous connaissons mal la réglementation pour circuler à deux-roues. Certains tournaient déjà à droite au feu rouge avant l'autorisation, c'est une bonne chose que cela puisse se faire en toute légalité », réagit Martin, un utilisateur du VêtoToulouse.

De nouveaux axes pour le vélo

Cette mesure va surtout permettre de fluidifier la circulation des vélos. « C'est un pas en avant. L'aménagement des axes routiers de la Ville rose a toujours été tourné vers la voiture, explique Sébastien Bosvieux, président de l'association Vélo. Les freins culturels au partage de l'espace avec le cycliste sont plus forts qu'ailleurs. Mais il y a une véritable volonté de faire changer les choses. » Avec 235 km de pistes cyclables et près de 10 % de cyclistes en centre-ville, Toulouse est en train de rattraper son retard. Le principal problème reste le manque de continuité des pistes destinées à ce mode doux. Mais avec un budget annuel de 11 millions d'euros pour la petite reine, le Grand Toulouse a pris les choses en main. « Dès cette année, un



F. SCHIEBER/20 MINUTES

COUP DE POUCE

L'agglomération toulousaine va proposer avant la fin de l'année aux habitants une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique. Les conditions et le montant de ce coup de pouce ne sont pas encore précisés, mais l'aide financière avoisinerait 25 % du prix de l'appareil.

Les cyclistes toulousains ont désormais

un cahier de recommandations est mis en place pour donner une même orientation à tous les travaux d'aménagement concernant le cycle. En 2012, de nouveaux axes vont être dessinés pour rendre les trajets moins dangereux et plus rapides », précise Philippe Goirand, élu vélo à la mairie. C'est aussi dans cette optique que sera expérimentée au cours de l'année, l'admission des vélos dans le tram, en dehors des heures de pointe. ■

20 minutes – 20 février 2012

LA PHOTO ► Les cyclistes veulent y voir plus clair la nuit

Marre de rouler dans le noir. Les cyclistes ont manifesté hier pour réclamer l'éclairage des pistes cyclables du Canal du Midi, au sud du Pont des Demoiselles, et de la digue Garonne, entre le Pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac.



F. SCHIEBER/20 MINUTES

20 minutes – 13 janvier 2012

TRANSPORTS

LA MAISON DU VÉLO OBTIENT CARTE BLANCHE

Un coup de pédale de plus. Ce soir, la communauté urbaine du Grand Toulouse se prépare à signer une convention pour la promotion de l'usage du vélo, en partenariat avec la Maison du Vélo de Toulouse.

Concrètement, l'accord fixe des objectifs à atteindre d'ici à 2014 par la collectivité et par l'association.

La Maison du Vélo devra par exemple participer à l'extension et au renouvellement du parc de location de vélos et s'engager à maintenir la vélocitythèque et le dispositif vélo-école.

Elle recevra le soutien de la communauté urbaine dans ses initiatives de promotion et de développement des modes doux de déplacements.

La convention s'intègre parfaitement dans la politique de mobilité menée par le Grand Toulouse, et en particulier son tout nouveau PDU (plan de déplacements urbains).

Le document prévoit en effet un investissement de 11 millions d'euros dans la « politique vélo », ainsi que la mise en place d'un réseau cyclable de 691 kilomètres d'ici à 2020. •

Direct Toulouse – 2 février 2012

balades du dimanche

Dimanche 13 mai : Montbrun et ses alentours

Le 16 novembre dernier, nous n'avons pas pu monter à Montbrun à cause du vent d'autan. Donc, nous programmons à nouveau cette destination.

Sortie au départ de Toulouse (départ : piste cyclable du bord du canal au niveau du parking du CNES) en direction de Montbrun en empruntant le bord du canal et des petites routes. Nous roulerons le long du canal jusqu'à Montgiscard puis nous monterons vers Montbrun-Lauragais (pique-nique) et rentrerons par Corronsac, Aureville, Pechbusque, Ramonville puis le bord du canal.

42 km avec un dénivelé approximatif de 400 m.

Aussi, il est nécessaire d'avoir un vélo en bon état à 3 plateaux et une pratique régulière du vélo.

Départ : Rendez-vous à 9h30 piste cyclable du bord du canal au niveau du parking du CNES. Ce parking est en contrebas du pont LATECOERE côté CNES à quelques mètres de la piste cyclable du bord du canal.

Retour : vers 17h.

Cette sortie se fera tranquillement : on s'attend à chaque croisement et en haut de chaque côte.

Prévoir un petit sac à dos ou sacoche(s) pour le pique-nique (pas de commerce sur notre chemin), boisson, matériel de réparation (chambre à air de secours, pompe,...). Prenez, si vous avez l'habitude, le casque et le gilet fluo de sécurité.

On pique-niquera à Montbrun : à côté du moulin, se trouve une jolie aire de pique-nique (tables – WC – eau). Nous bénéficierons d'un beau panorama sur la chaîne des Pyrénées si le temps est clair.

Type de vélo : vélo de route / VTC / VTT

1 € pour frais d'assurance

Geneviève

Pour toute info supplémentaire sur les balades du dimanche : Postez à toulousevelo@free.fr ou à Association Vélo 5 avenue Collignon 31200 Toulouse - Tel : 05 34 30 94 18

ERRATUM:

2 petites erreurs se sont glissées dans le numéro 113 pour les balades du dimanche :

- Pour les dates de la balade du WE de Pentecôte : il fallait lire **dimanche 27 mai et lundi 28 mai** pour la découverte du parc naturel du Narbonnais (et non samedi 27 et dimanche 28 mai).

- Pour l'adresse mail mentionnée pour avoir des renseignements complémentaires : il fallait lire **Postez à toulousevelo@free.fr** (et non pas à toulouse@fubicy.org).

Toutes nos excuses !

En 2012, Allons-Y A Vélo vous fera rêver !!!

Le concours « AYAV a dream »

Cette année avec Allons-Y A Vélo (AYAV pour les intimes), laissez-vous aller à vos rêves les plus fous, et surtout, partagez-les avec nous en participant à notre nouveau concours « AYAV a dream ». Durant Allons-Y A Vélo, qui aura lieu cette année du 29 mai au 8 juin, vous êtes invités à prendre et à nous envoyer une photo insolite, drôle ou poétique représentant ce à quoi le vélo vous fait rêver ! Laissez vous aller, tout est permis ... seule contrainte : la photo doit au moins comporter un vélo !

La formule générale

Comme chaque année depuis 2005, « Allons-Y A Vélo » donne l'occasion à chaque cycliste, régulier ou occasionnel, d'organiser des animations locales dans son entité (école, entreprise, administration, commerce, quartier,...) pour inciter tous et chacun à essayer le vélo comme moyen de transport quotidien. Ainsi fin mai début juin, des bus cyclistes, ateliers de réparation vélo, déjeuners offerts, pique-niques, tombolas, remises de prix, etc. fleurissent dans les diverses entités participantes. Allons-Y A Vélo peut aussi être l'occasion de porter certaines revendications cyclistes au sein de votre entité ou plus largement (une douche, un parking vélo, un nouvel aménagement). Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre et à vous proposer comme référent dans votre entité !

Les challenges inter-entreprises et inter-écoles/collèges

Et bien sur, nous relançons en 2012 les incontournables challenges inter-entreprises et inter-écoles/collèges ! Le principe est simple : vous choisissez une journée phare entre le 29 mai et le 8 juin et le jour venu, vous effectuez un comptage des employés ou élèves venus au boulot, à l'école ou au collège à vélo. Il ne reste qu'à établir le ratio du nombre de cyclistes par rapport au nombre total de personnes présentes ce jour-là sur le site et à nous renvoyer le résultat. Des lots seront attribués et les résultats seront affichés sur notre site, publiés dans notre journal et dans la presse locale.

Des partenariats toujours renouvelés

L'Association Vélo Toulouse et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail de Midi-Pyrénées (CARSAT-MP) ont signé une convention visant la promotion d'une culture de prévention des risques auprès des salariés cyclistes et des employeurs de la région toulousaine. Grâce à ce partenariat, du matériel de sécurité (gilets et éclairages) sera encore cette année distribué aux entités participantes lors de la soirée de lancement prévue en mai (date précise encore à fixer). Et comme chaque année, nous travaillerons main dans la main avec la Maison du Vélo Toulouse qui accueille cette soirée de lancement et finance les prix des challenges inter-entreprises et inter-écoles/collèges !

Toutes les informations concernant AYAV 2012 sont (ou seront sous peu) disponibles sur notre site <http://toulouseallonsyavelo.free.fr> qui vient de faire peau neuve ! N'hésitez pas non plus à nous contacter directement si vous désirez plus de détails ou si vous avez des questions ...



Voyons la ville en rose, allons-y à vélo !
Contact : Sophie Valcke,
toulouseallonsyavelo@free.fr

Halte aux chicanes sur les pistes cyclables !

Depuis plusieurs années, le Grand Toulouse poursuit une politique de mise en place de chicanes sur les pistes cyclables. Malheureusement, ces chicanes ne favorisent pas la pratique du vélo, rendent les pistes cyclables inconfortables, voire dangereuses, et sont de plus totalement inutiles :

- Elles obligent les cyclistes à fortement ralentir, alors que des réflexions sont en cours sur la création de « réseaux express vélo » (ou « autoroutes cyclables ») visant à rendre les déplacements à vélos plus rapides.
- Elles sont très difficiles à franchir avec une remorque, un vélo couché ou un tricycle, alors que ces modes de transports sont de plus en plus répandus.
- Elles sont également très difficiles à franchir par des personnes à mobilité réduite.
- Ce sont de véritables obstacles placés directement en travers de la piste, qui peuvent s'avérer dangereuses car certaines sont mal signalées sur des pistes non éclairées.
- Elles s'avèrent inutiles pour empêcher les scooters de passer.

Nous avons donc demandé au Grand Toulouse de retirer toutes les chicanes placées sur les pistes cyclables et de ne plus en équiper les pistes nouvelles. Si, à certaines intersections avec une route, certaines chicanes ont été disposées pour ralentir les vélos, nous avons demandé le retrait des chicanes sur la piste cyclable et le placement de ralentisseurs sur la route traversée pour faire ralentir les véhicules, comme cela a déjà été fait par endroit.

Ce sujet, que nous évoquons régulièrement depuis plusieurs années lors de nos réunions avec les services techniques, est au point mort. Les services continuent de les mettre en place activement, principalement pour donner aux riverains subissant les scooters l'impression qu'ils agissent.

Afin d'amener le débat sur un terrain politique et de lui donner une tournure plus médiatique, nous avons donc programmé une manifestation **le mercredi 25 avril 2012, départ 18h30 place du Capitole**. Notre cortège cycliste se composera de vélos couchés, de tricycles et de remorques, afin d'illustrer la difficulté que ces chicanes représentent lorsque l'on utilise ces moyens de déplacements de plus en plus répandus. Venez nombreux !

Florian Jutisz



Des barrières dangereuses et inefficaces pour empêcher les scooters de passer

balades du dimanche

Samedi 21 Avril

En aplomb de la Garonne, le muretain jusqu'au Fauga

Parcours vallonné pour une boucle au départ de MURET vers Roques, Pinsaguel-Saubens-Le Tucol jusqu'au bac du Fauga où nous traverserons la Garonne avec le bac – retour sur Muret par la rive gauche.

Départ : gare de Muret à 10h00

Traversée des cités de l'Europe puis Zone industrielle jusqu'au Chemin de Lagrange – Au panneau d'entrée Roques, vestige funéraire romain – Traversée du vieux Roques le long de la Garonne jusqu'au Théâtre du Moulin – Pause – Route impériale jusqu'au pont de Pinsaguel que nous traverserons. Dans Pinsaguel, on prend la direction de Las Peyres – rue d'Aquitaine direction Roquettes jusqu'au petit lac Bois Lacanal – là nous suivrons la rue des lacs par un chemin communal non goudronné jusqu'à Saubens (boulangerie et commerces).

A Saubens, pause sur le chemin du Port, vue sur la Garonne – Eviter la D56 pour rejoindre la route 12a direction Carmel Brioude – On rentre dans Muret jusqu'à la D12 – Attention : traversée dangereuse jusqu'au chemin de terre qui rejoint la route du Petit Castera –

Après 500 m de cette petite route, on suit le chemin de Petite randonnée (chemin de terre – balisé marques jaunes) vers le Tucol – Point de vue à 243 m sur la vallée de la Garonne – puis nous prendrons sur 4 km le PR27 Haute-Garonne à pied (l'itinéraire sera modifié si chemin détrempe) jusqu'à la commune d'Eaunes – La Tuilerie – L'Amans (table d'orientation à 300m)

Le pique-nique se fera soit à la table d'orientation ou au Tucol ou à la chapelle de St-Amans selon la météo et la vitesse du groupe.

Après le pique-nique, nous repartons vers la chapelle de l'Aouach – Nous prendrons le bac entre 15h-15h30 – Arrivée sur LE FAUGA – retour vers Muret par la petite route de La Carrère.

Arrivée Gare de Muret : 16h00

Distance approximative : 40 km – Le Tucol est pile à mi-chemin.

Type de Vélo : VTT-VTC équipés de vitesses avant et arrière – bons freins exigés

Difficulté : sur le PR27 quelques montées qui nous obligeront à mettre pied à terre (moins de 40m de dénivelé) – difficulté moyenne (débutants s'abstenir)

Il est possible de rejoindre le lieu de RDV avec le train : Attention, la fréquentation est forte sur la ligne à l'aller et au retour – et les places disponibles pour les vélos dans le train sont limitées à 4 – Signalez lors de votre inscription le type de transport choisi pour rallier le lieu de RDV (train-voiture-autre).

Horaire du train au départ de Toulouse Matabiau : 9h31 Arrivée Gare de Muret : 9h47

Horaire retour de Muret : 17h00 Arrivée Gare Matabiau : 17h21.

Informations au : Tél. 05 61 56 33 39

Le groupe Balade du dimanche

voies vertes

Randonnée vélo militante

Randonnée de l'association Vélo en 2012 : du 6 au 14 juillet, 9 jours de tourisme "actif" à vélo dans le sud, réservez ces dates

En juillet 2011 l'association Vélo, Délégation régionale de l'AF3V, a organisé une randonnée vélo "militante" pour promouvoir la Véloroute de la vallée du Lot. 30 cyclo-randonneurs ont pédalé 10 jours sur 700 km, d'Aiguillon aux sources du Lot. C'était une première réussite.



La randonnée 2011

En 2012, avec la même équipe, nous organisons une deuxième randonnée vélo "militante" du vendredi 6 au samedi 14 juillet.

Ce sera une boucle au départ de Toulouse : vallée de la Garonne – vallée de la Baïse – canal de Garonne. Soit : Toulouse – Saint-Gaudens – Lannemezan – Mirande – Auch (demi-journée de visite) – Valence-sur-Baïse (abbaye de Flaran) – Condom – Nérac – Buzet-sur-Baïse – Agen – Moissac – Toulouse.

Les buts de cette randonnée sont de faire connaître le tourisme à vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, de demander une Véloroute dans la vallée de la Baïse et la jonction canal-Aiguillon (début de la vallée du Lot)...

Et aussi de découvrir des régions au rythme cool de la bicyclette, avec un groupe d'amis solidaires...

Organisation :

600 km environ sans dénivelés (sauf pour l'accès à Auch) en cyclo-camping, 50 à 70 km par jour, frais d'inscription de 20 euros par personne, visites touristiques, rencontres avec des élus...

Il sera possible de participer sur une partie, en nous rejoignant à Saint-Gaudens le samedi soir. Cette randonnée "active" sera ouverte à tous.

Nous vous donnerons plus d'infos (le programme et les modalités) prochainement, la première réunion de préparation étant prévue le samedi 24 mars à Toulouse.

Vous pouvez déjà réserver ces dates et vous pré-inscrire !



Le groupe le 4 juillet 2011

Merci de faire circuler ce message auprès de vos amis et dans vos associations !

Julien Savary



balade à vélo n°68

La Véloroute Castres-Lavaur

Distance: 56 km
Durée : une journée
Intérêt: villages et paysages
Difficultés: une seule montée
Cartes conseillées: IGN n°2343-0, 2243-E et 2243-O



Sur les crêtes

Balade en train+vélo pour découvrir Castres, Lavaur et la vallée de l'Agout, en suivant un itinéraire jalonné appelé : « Véloroute de la vallée de l'Agout ». La voie ferrée Toulouse-Castres longe l'itinéraire, ce qui permet l'accès en train à Castres, le retour depuis Lavaur ou depuis des gares intermédiaires.

Départ : gare de Castres. Après une visite de la ville (le centre et les maisons sur l'Agout, Musée Goya -05 63 71 59 30-, Musée Jean-Jaurès -05 63 62 41 83-,...), on rejoint le départ de la Voie Verte Le Chemin des Droits de l'Homme (Castres-Albi). Pour cela, en sortant de la gare, il faut aller à gauche, puis au rond-point à gauche sur le Bd Magenta. La Véloroute suit cette Voie Verte avec une montée douce, puis une descente jusqu'à un pont métallique sur le ruisseau Aybes. Juste après, au km 6, l'itinéraire quitte la Voie Verte pour suivre la D47 qui monte à Carbes. On emprunte de jolis chemins de crête, puis on redescend à La Mouline (Cuq) (km 14).

Le parcours continue dans la plaine jusqu'à Damiatte (km 26), où il y a une gare et où l'on peut pique-niquer au bord de la rivière, au bout du pont. Le château-musée du pastel de Magrin est à 6 km (tél. : 05 63 70 63 82).

L'itinéraire continue sur la D14 puis la D49, routes linéaires et plates.

Au km 38,5, c'est le carrefour D49/D47. Pour éviter cette D47 trop circulée suivie par la Véloroute, prenez la D47 sur 400m et empruntez le premier chemin à gauche (dir. Cimetière). Ce chemin tranquille passe devant le cimetière et descend dans la plaine. Il passe devant le Monastère Nalanda (communauté bouddhiste) et le château du Travet puis remonte à la D47 juste au bout du pont Saint-Roch sur l'Agout, à l'entrée de Lavaur. A la place, voyez le pigeonnier au-dessus du café et visitez le centre-ville avec ses ruelles, la cathédrale Saint-Alain, la Tour des Rondes,... Au-delà de Lavaur, la Véloroute est interrompue sur 3 km, et le jalonnement recommence ensuite jusqu'à Saint-Sulpice (Lavaur-St Sulpice : 18 km).

A Lavaur, prenez le train pour le retour sur Castres ou Toulouse.

En conclusion, voilà une balade facile : il suffit de suivre les panneaux « Véloroute ».

Offices de Tourisme : Castres : 05 63 62 63 62. Lavaur : 05 63 58 02 00.
Voir la fiche du site AF3V (voir carte interactive): <http://www.af3v.org>

Julien Savary



5 avenue Collignon
31 200 Toulouse
<http://toulouse.fubicy.org>
Mél : toulouse@fubicy.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30
Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org
Mél : secretariat@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :
www.buscyclistes.org

Mise en page :
Eric Baldet, Hélène Conter
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

A vos agendas !

réunions (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).
Prochaines dates : 28 mars, 25 avril

balades nocturnes

Reprise des BN: le 30 mars !
Le thème s'impose de lui-même et nous vous invitons à préparer la BN de Carnaval !
Accessoires, déguisements... Pour vous-même ou pour votre vélo, laissez libre cours à votre créativité...

balades du dimanche

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>
Prochaines dates : dimanche 1er avril, dimanche 21 avril, dimanche 13 mai, dimanche-lundi 27/28 mai et dimanche 17 juin

Et aussi . .

*Rassemblement mercredi 25 avril : Halte aux chicanes
sur les pistes cyclables !*